

**Assemblée bourgeoise du mercredi 14 novembre 2018,
à 19h30 heures, à la salle des assemblées du bâtiment administratif, rue de l'Eglise 8**

- Présidence : Madame Sandrine Jolidon-Ory, vice-présidente du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois
- Secrétaire : Monsieur Vincent Chételat, secrétaire communal
- Membres présents : Messieurs Alain Chappuis, Didier Chappuis et Josy Chappuis
- Personnes invitées : Monsieur Jean Châtelain, architecte

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 du Règlement d'organisation, par publication dans le Journal Officiel n° 40 du 31 octobre 2018 et par convocation adressée.

Quinze citoyennes et citoyens bourgeois sont venus assister aux débats.

Madame la vice-présidente déclare l'Assemblée ouverte. Elle salue chacune et chacun et les remercie de prendre part à cette Assemblée. Elle propose Monsieur Vincent Chappuis qui est nommé tacitement en qualité de scrutateur.

Madame la vice-présidente donne connaissance de l'ordre du jour tel qu'il a été publié :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 5 octobre 2017 ;
2. Nomination de deux membres du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB) :
 - a) nommer le-la président-e
 - b) nommer le-la secrétaire
3. Information sur les projets « Innovator » et « Partage » ;
4. Divers.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du mercredi 5 octobre 2017 est accepté par l'Assemblée sans observation, ni modification, avec remerciements à son auteur.

2. Nomination de deux membres du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB) ;

Madame la vice-présidente donne connaissance des articles 28, alinéa 3, et 48 alinéa 1, chiffre 2 et alinéa 2 du Règlement d'organisation. L'assemblée décide, à l'unanimité, de procéder aux nominations à main levée.

a) Nommer le-la président-e

Madame la vice-présidente informe les ayants-droits que le Bureau de l'Assemblée bourgeoise propose Monsieur Henri Lachat à la présidence de la Bourgeoisie. Elle demande si l'Assemblée fait d'autres propositions ? Cela n'est pas le cas. L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Monsieur Henri Lachat est nommé Président du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

b) Nommer le-la secrétaire

Madame la vice-présidente déclare que Madame Jeannine Giuliani est d'accord de reprendre ce mandat. Elle demande si l'Assemblée fait d'autres propositions ? Cela n'est pas le cas. L'Assemblée passe au vote à main levée et c'est à l'unanimité que Madame Jeannine Giuliani est nommée Secrétaire du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise.

Pour la suite de la législature 2018-2022, la composition du Bureau de l'Assemblée Bourgeoise (BAB) se présente donc ainsi :

Président :	M.	Henri Lachat
Secrétaire :	Mme	Jeanine Giuliani
Membres :	M.	Alain Chappuis
	M.	Didier Chappuis
	M.	Mathieu Saucy

3. Information sur les projets Innovator et Partage

Madame la vice-présidente passe la parole à Monsieur Gabriel M. Chappuis pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Gabriel M. Chappuis informe l'Assemblée que le BAB lui a donné compétence pour s'occuper de diriger les projets « Innovator » et « Partage ». Dans un premier temps, il rappelle la raison pour laquelle le projet Innovator a vu le jour. C'est en effet à partir de ce projet que la construction du bâtiment Partage pourra se faire. Le principe est de construire des modules en atelier qui seront assemblés afin d'obtenir des appartements de différentes grandeurs. Monsieur Gabriel M. Chappuis indique que l'EMPA a réalisé une construction de ce type. Il rappelle ensuite les critères des projets « Innovator » et « Partage ».

Dans le cadre du projet « Innovator », il donne connaissance des soucis administratifs liés à la procédure d'octroi du permis de construire. La Section des permis de construire a demandé de revoir les distances aux limites, notamment en ce qui concerne la grande distance. De ce fait, une nouvelle publication a été déposée en juillet 2017. Des oppositions au projet ont été faites par quelques citoyens et maintenues au terme des séances de conciliation menées par le Section des permis de construire de la République et Canton du Jura au mois de novembre 2017. Monsieur Gabriel M. Chappuis donne ensuite lecture du courrier envoyé par la Bourgeoisie à la Section des permis de construire. Cette lettre a été envoyée en date du 27 avril 2018. Depuis l'accusé de réception, la Bourgeoisie n'a plus aucune nouvelle de la Section des permis de construire.

Monsieur Jean Châtelain donne également quelques précisions quant à la procédure cantonale. Il suggère à la Bourgeoisie de faire appel à une autorité supérieure, tel le Ministre.

Monsieur Henri Lachat corrobore les dires de Monsieur Jean Châtelain.

Monsieur Guy Chappuis rappelle que la Bourgeoisie pourrait faire recours contre la non décision de la Section des permis de construire. Selon lui, il faut demander avis à l'autorité supérieure de la SPC. Il propose également de réfléchir à un plan B en cas de refus du permis.

Monsieur Gabriel M. Chappuis souhaite aller de l'avant en ayant l'appui de l'administration communale et en cherchant l'appui des députés au Parlement domiciliés à Develier.

Monsieur Gabriel M. Chappuis termine son exposé en rappelant l'histoire de la construction du canapé « Intemporel » qui est exposé au 1^{er} étage du bâtiment administratif communal.

Madame Jeannine Giuliani demande à Monsieur Jean Châtelain s'il a déjà vécu de telle lenteur dans la procédure. Oui c'est le cas.

Monsieur Henri Lachat demande si l'OCAT est supérieure au Règlement communal. Monsieur Jean Châtelain indique que c'est le cas. Ce dernier précise qu'il ne faut pas baisser les bras et qu'il faut continuer la procédure afin d'obtenir enfin ce permis.

Monsieur Guy Chappuis relève que la longueur de la procédure a peut-être pour but de fatiguer les requérants, ce qui serait grave.

4. Divers

Madame la vice-présidente demande si quelqu'un souhaite prendre la parole. Monsieur Gabriel M. Chappuis prononce quelques mots de remerciements pour la secrétaire démissionnaire, Madame Sandrine Jolidon-Ory.

« Monsieur le Président, Madame la Secrétaire, Messieurs les membres du BAB, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Sandrine Jolidon-Ory a été nommée membre du BAB (Bureau de l'Assemblée des Bourgeois) lors de l'Assemblée bourgeoise du 17 janvier 2001, assemblée qui se déroulait sous la présidence de Chappuis Antoine.

Ce même jour sont nommés pour la période 2001-2004 :

Président	Monnin Marc
Membres	Jolidon-Ory Sandrine Chappuis Jacky Chappuis Jean-Richard Chappuis Olivier Saucy Germain

Le 12.03.2003 Joray Sarah est nommée en remplacement de Chappuis Olivier

Le 15.12.2004 sont nommés pour la période 2005-2008 :

Président	Chappuis Antoine
Secrétaire	Joray Sarah
Membres	Jolidon-Ory Sandrine Chappuis Didier Chappuis Jacky Chappuis Jean-Richard Chappuis Olivier

Le 04.10.2006 Chappuis Gabriel M est nommé Président en remplacement de Chappuis Antoine
Chappuis Josy est nommé en remplacement de Joray Sarah

Le 07.01.2009 sont renommés pour la période 2009-2012 :
Gaby, Sandrine, Alain, Didier, Jacky, Josy (manque 1)

Le 07.11.2012 sont renommés pour la période 2013-2017 :
Gaby, Sandrine, Alain, Didier, Josy

Le 05.10.2017 Saucy Mathieu est nommé en remplacement de Chappuis Josy

Sandrine a apporté la « touche féminine » tant appréciée au sein du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois. Souvent à la bourre, elle a malgré tout presque toujours répondu présente lors de mes 12 années de présidence. Une de ses questions récurrentes a été le fait que ses enfants ne sont pas bourgeois de Develier. Ceci est donc un appel du pied pour qu'on réfléchisse à l'éventuelle possibilité d'accueillir, au sein de la bourgeoisie, les personnes qui le souhaitent, moyennant des critères à établir, bien évidemment.

Par son soutien moral, Sandrine a contribué de façon active à la transformation de la Bourgeoisie de Develier en une organisation moderne, active et orientée vers l'avenir. Elle a adhéré rapidement à l'idée de l'achat du chalet BAB ainsi qu'aux idées des projets « Innovator et Partage ». Elle a également participé aux séances de conciliation du projet « Innovator » constatant avec désarroi l'argumentation des opposants.

De nature positive et constructive, elle a rempli sa fonction de secrétaire avec beaucoup d'assiduité et nous allons regretter sa présence au sein du BAB. Sa démission fait suite à une nouvelle activité dans sa profession et, cumulée à sa fonction de secrétaire du BAB, cela représentait une surcharge de travail trop importante. En nous faisant part de sa démission, elle nous a assuré de son soutien quand le besoin s'en fera sentir, ce qui nous réjouit.

Nous remercions Sandrine vivement pour son engagement au sein de la Bourgeoisie et nous lui souhaitons plein succès dans sa vie professionnelle et privée. Tous nos remerciements vont également aux membres de sa famille qui ont certainement pâti de ses absences lors de ses nombreuses années de collaboration au sein de la Bourgeoisie. Nous remettons à Sandrine ce petit cadeau qui lui permettra, nous en sommes persuadés, d'assouvir son goût pour la lecture. Avec nos applaudissements. »

Madame la vice-présidente remercie, au nom du BAB, Monsieur Gabriel M. Chappuis qui quitte sa fonction de président en raison de son élection à la mairie.

« Cher Gabriel,

En octobre dernier, quelques jours après ta brillante élection à la mairie de notre Commune, tu nous as adressé ta démission en tant que Président du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois. C'est avec beaucoup de regret que nous avons accueilli ta décision mais c'est surtout avec respect que nous l'avons acceptée.

Ton engagement au sein du BAB pendant douze ans a été exemplaire. Par ton dynamisme, ton expérience et ton savoir, tu as su nous amener des idées très intéressantes, innovantes et modernes. Homme de cœur, tu as donné largement de ton temps et de ton énergie pour mener à bien de très nombreux projets. Parfaitement en osmose avec le progrès, la technique, la nature et l'écologie, soucieux des générations futures, tu as su nous partager des réflexions et des questionnements et ceci dans un esprit de collégialité et de progression.

Empreint d'un sens critique et doté de beaucoup de patience, tu nous as encouragé à travailler et à persévérer dans notre travail toujours dans l'intérêt de la communauté bourgeoise. Avec les valeurs humaines que tu défends, tu as su nous faire collaborer dans un esprit positif et constructif dans le respect et l'accueil de chacun. Pour tous ces moments partagés, pour toutes ces discussions animées, pour toutes ces réflexions menées, pour tous ces projets aboutis, pour tes précieux conseils aussi, bref pour toutes ces années passées à tes côtés, nous voulons aujourd'hui te remercier. »

La parole n'étant plus utilisée, l'Assemblée est levée à 20h35, en présence de dix-neuf citoyennes et citoyens, membres du Bureau compris.

Au nom de l'Assemblée bourgeoise

La vice-présidente : le Secrétaire :

S. Jolidon-Ory

V. Chételat